

	RÈGLE	PAGE
AVIS DE MOTIONS: <i>(suite)</i>		
interpellations	44(2)	16
motions	44(1)	15
Avis d'un jour—		
amendement important à un projet de loi privé	100	41
définition	5i)	3
irrégularités, rectification	45(2)	16
liste	45(1)	16
Expressions malséantes—refusé par le Président		
	48	18
Motions n'exigeant pas de préavis		
liste	46	16
questions orales	20	9
question de privilège	33	12
Procédure—		
interpellation ou motion de fond	43(1)	15
porter un sujet à l'attention du Sénat	43(2)	15
AVIS D'UN JOUR:		
<i>(Voir: Avis de motions)</i>		
BARRE DU SÉNAT:		
Dispositions spéciales relatives au vote	50(1)	19
Sièges réservés aux anciens membres du Sénat et aux députés hors de la	106	44
CHAMBRE DES COMMUNES:		
<i>(Voir: Communes, Chambre des)</i>		
CHEF ADJOINT DE L'OPPOSITION:		
<i>(Voir: Chef de l'Opposition au Sénat)</i>		
CHEF DE L'OPPOSITION AU SÉNAT:		
Chef adjoint de l'Opposition au Sénat	5d);68	3;31
Membre d' <i>office</i> de tous les comités permanents et du Comité de sélection	68	31
Signe les avis de changement de la composition des comités afférents aux membres de l'Opposition	66(5)b)	25